



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

N° 00026

N°

MJ/SG/DJASE/BCE

Dakar, le 28 AVR 2022

Le Ministre

Lettre-Circulaire

A

**Mesdames, Messieurs les Chefs de Services régionaux de la Jeunesse
s/c de Madame et Messieurs les Gouverneurs de Région**

Objet : Organisation de trois stages de formation de Moniteurs d'appui

Le Ministère de la Jeunesse organise trois stages de formation de moniteurs d'appui pour l'encadrement des stages théoriques de moniteurs de Collectivités éducatives. Ces activités auront lieu durant la période du 20 au 22 mai 2022, **à Mbour pour un effectif de 45 personnes, à Kaolack pour un effectif de 30 personnes et à Ziguinchor pour un effectif de 25 personnes.**

Les conditions requises pour être sélectionné à ces stages sont les suivantes :

- Être mandaté par une structure habilitée (INSEPS, CNEPS, CDEPS, CEMEA, AECES, SCOUT, CVAV, CROIX ROUGE, PIONNIERS, GUIDE, YMCA et GRACE) ;
- Être titulaire du diplôme de moniteur de collectivités éducatives et justifier 8 ans d'ancienneté ;
- Avoir au moins 28 ans ;
- Avoir encadré au moins dans cinq séjours dont deux (2) avec hébergement.

Le dossier de candidature, qui devra être déposé auprès des services régionaux de jeunesse avant le **lundi 09 Mai 2022**, comprend :

- Une demande manuscrite adressée au Ministre de la Jeunesse ;
- Un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Un certificat de visite et de contre visite médicale datant de moins de trois mois ;
- Une lettre de mandat de la structure habilitée ;
- Une copie légalisée du carnet de moniteur ;
- Une copie légalisée des diplômes obtenus ;
- Un CV.

Je vous demande de procéder à une large diffusion de ces informations auprès du public intéressé.

NENE FATOUMATA
TALL

